

Résumé du Mémoire de Nicolas Boisclair et de Véronica Ponce

Soumis dans le cadre de la consultation générale sur le document intitulé : **Le secteur énergétique au Québec - Contexte, enjeux et questionnements**.

Le mémoire comprend une série d'arguments et de références pour appuyer les recommandations suivantes :

- 1^{ère} recommandation : Interrompre la construction de centrales au gaz naturel.
- 2^e recommandation : Démanteler les centrales thermiques actuellement en opération dès que l'énergie provenant de sources plus écologiques sera disponible.
- 3^e recommandation : Terminer les centrales hydroélectriques actuellement en construction, entretenir celles existantes, puis ne plus en construire de nouvelles.
- 4^e recommandation : Suréquiper les centrales hydroélectriques existantes pour coupler efficacement leur production à celle des éoliennes.
- 5^e recommandation : Développer sur un horizon de 15 ans toutes les mesures d'efficacité énergétique offrant un coût de revient de moins de 6,0 ¢/kWh.
- 6^e recommandation : S'assurer que toutes les tranches de la population, incluant les locataires et ménages à revenus modestes, puissent bénéficier des programmes d'efficacité énergétique.
- 7^e recommandation : Développer la filière éolienne produite au Québec pour les besoins futurs des Québécois.
- 8^e recommandation : Abolir les tarifs préférentiels offerts aux nouvelles industries et progressivement abolir les tarifs préférentiels dont bénéficient actuellement certaines entreprises.
- 9^e recommandation : Créer une augmentation majeure du tarif en été pour la tranche de consommation résidentielle dépassant 30 kWh par jour (fin avril à fin octobre) et créer un système équivalent pour les entreprises.

Pour un Québec exemplaire en Énergie

Mémoire Soumis à Madame Lise St-Hilaire, secrétaire de la
Commission de l'économie et du travail

Dans le cadre de la consultation générale sur le
document intitulé : Le secteur énergétique au Québec -
Contexte, enjeux et questionnements

Par Nicolas Boisclair

[REDACTED]

et

Véronica Ponce

[REDACTED]

Le 30 décembre 2004

À l'automne 2004, à la fin de leur caucus de parti, le gouvernement du parti libéral du Québec a annoncé en grande pompe qu'il se lançait dans le développement durable.

Cette initiative est à notre avis tout à fait honorable.

Nous sommes nés au milieu des années '70. Nous avons grandi en entendant toute la fierté de notre peuple à l'égard des grands barrages des années 70 et 80 à la Baie James. Nous avons et avons toujours raison d'être fiers de ces grands projets. À l'époque, il s'agissait de la seule alternative connue moins polluante pour produire massivement l'énergie nécessaire à nos besoins.

À l'époque où le complexe La Grande fut réalisé, les impacts écologiques des projets commençaient à peine à être pris en compte et certaines mesures d'atténuation des impacts furent mises en place, notamment la préservation d'un débit minimal en été en aval de la centrale LG1. Néanmoins, il y eut des fermetures complètes du cours de nombreuses rivières (Sakami, Petite Opinaca, Opinaca, Caniapiscau et Eastmain).¹

Aujourd'hui, la conscience planétaire est en éveil partout et nous savons que le développement durable doit se faire en ne mettant pas en péril l'environnement des générations futures.

En ce qui concerne l'énergie produite au Québec, celle-ci doit être produite le plus écologiquement possible et utilisée de façon non-abusive par les Québécois.

Nous avons donc divisé dans notre mémoire les propositions en deux parties.

- Une comparaison du coût au kilowattheure, des impacts écologiques et du nombre d'emploi créés par milliard de dollars investis dans différentes formes d'énergie.
- Gérer équitablement la demande d'énergie en fonction du coût de l'énergie.

1. Comparaison du coût au kilowattheure, des impacts écologiques et du nombre d'emplois créés par milliard de dollars investi de différentes formes d'énergie.

Si nous fonctionnions d'un point de vue strictement économique, le prix au kilowattheure serait le seul critère à prendre en compte pour prioriser un projet de production d'énergie au dépens d'un autre.

Heureusement ce critère n'est plus le seul critère jugé pertinent depuis plusieurs années par la population du Québec. La population est aussi sensible au nombre d'emplois créés par milliard de dollars investi et à l'impact écologique du moyen de production de l'énergie.

1.1 Centrales thermiques

Le pire choix !

Portrait global d'une centrale au gaz naturelⁱⁱ

Rapidité de mise en service : 3 à 5 ans

Coût : ~7,6 à 9,2 ¢/kWh

Emplois : 2 200 par milliard de dollars investi

Distribution : grande région de Montréal

Gaz à effet de serre : 500 kt/TWh

Polluants atmosphériques : SO², NO_x, CO, PM, COV

Territoire occupé : très peu

Autres impacts : rejets d'eau chaude

Comme le disait le Regroupement national des conseils régionaux en environnement (RNCREQ), on n'exige pas de la filière thermique que les turbines soient faites au Québecⁱⁱⁱ. Ainsi, les turbines seraient fabriquées à l'étranger, faisant perdre des emplois potentiels aux Québécois.

De plus, le Québec ne produit pas de combustibles fossiles. Depuis des années des centaines de millions de dollars ont donc été exportés du Québec pour alimenter les centrales de Tracy, Cadillac, la Citière et Bécancour. Encore d'avantage de nos dollars seraient aussi envoyés hors du Québec pour alimenter une nouvelle centrale au gaz.

Comme la production d'énergie à partir de combustibles fossiles enverrait des milliards de dollars hors de la province, elle ne se justifie ni économiquement, ni du point de vue du nombre d'emplois créés, ni du point de vue écologique. Cette option doit donc être écartée à tout prix. La construction de la centrale de co-génération de Bécancour devrait être interrompue au plus vite. Quant à la centrale de Tracy, puisqu'il s'agit de loin de la centrale la plus polluante au Québec, elle devrait être utilisée seulement pour répondre à quelques jours de pointe par an puis être démantelée lorsque les mesures d'efficacité énergétique et l'énergie éolienne seront suffisamment développées.

1^{ère} recommandation : Interrompre la construction de centrale au gaz naturel.

2^e recommandation : Démanteler les centrales thermiques actuellement en opération dès que l'énergie provenant de sources plus écologiques sera disponible.

1.2 Centrales hydroélectriques

Un choix pas si rentable et pas tellement écologique!

Portrait global^v

Rapidité de mise en service : 7 à 12 ans
Coût : ~8,2 à 15 ¢/kWh (4,44 ¢/kWh dans le cas de la Rupert)^v
Emplois : 9 000 par milliard de dollars investi
Distribution : quelques régions
Gaz à effet de serre : environ 15 kt/TWh
Polluants atmosphériques : aucun
Territoire occupé : environ 152 km²/TWh
Autres impacts : mercure, destruction d'écosystèmes

Durant des années, l'hydroélectricité était de loin l'option la plus écologique lorsqu'on la comparait aux centrales au gaz, au charbon et au mazout qui avaient des prix plus ou moins comparables au kWh. On ne la comparait pas à l'énergie éolienne qui, tout comme l'énergie solaire et géothermique, était à l'époque beaucoup plus dispendieuse du fait que les recherches et développements dans ce secteur en

étaient à leurs débuts. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les projets hydroélectriques en construction au Québec produiront de l'électricité à des coûts variants de 3,8 à 6,5 cents le kWh et les projets futurs de 8,2 à 15 cents le kWh alors que Hydro-Québec a signé des contrats pour 1000 MW d'éolien à 6,5 cents le kWh avec des promoteurs qui prévoient se réserver une marge bénéficiaire. Si Hydro-Québec embarquait vraiment dans l'expérience éolienne et construisait au lieu de simplement acheter des kWh, l'entreprise pourrait donc réduire encore ce coût d'une bonne marge.

La rivière Rupert en particulier doit être préservée compte tenu de sa grande valeur historique. En effet, les Amérindiens remontent son cours en utilisant ses sentiers de portage et y pêchent, y chassent et y trappent depuis des centaines d'années. Les Européens y ont fait le commerce des fourrures entre le village de Fort Rupert (Waskaganish) et le lac Mistassini^{vi} durant deux siècles. De plus, il s'agit de la dernière grande rivière vierge de la Baie-James et de l'une des dernières grandes rivières vierges au Québec.

Ceci étant dit, il serait judicieux de maximiser le rendement des centrales hydroélectriques existantes en les suréquipant. Ceci permettrait de coupler adéquatement l'énergie hydroélectrique et l'énergie éolienne tout en réduisant le facteur d'utilisation des centrales ainsi équipées^{vii}. Car avec l'apport de l'énergie éolienne, les centrales hydroélectriques seraient plus souvent inactives mais, répondraient à des besoins de pointes plus grandes en produisant plus d'énergie à la fois.

3^e recommandation : terminer les centrales hydroélectriques actuellement en construction, entretenir celles existantes puis ne plus en construire de nouvelles.

4^e recommandation : suréquiper les centrales hydroélectriques existantes pour coupler efficacement leur production à celle des éoliennes.

1.3 Efficacité énergétique

La moins dispendieuse, la plus écologique et la plus créatrice d'emplois !

Portrait global^{viii}

Rapidité de mise en service : 0,5 à 3 ans
Coût : ~2,8 ¢/kWh (pour 7 TWh par an)
Emplois : 12 700 par milliard de dollars investi
Distribution : toutes les régions
Gaz à effet de serre : aucun
Polluants atmosphériques : aucun
Territoire occupé : aucun

L'annonce de l'automne 2004 de consacrer 1 milliard de dollars en efficacité énergétique en 2004 permettra d'économiser 3 TWh annuellement selon Hydro-Québec. Par contre, le gisement a été estimé à 7 TWh toujours au faible coût de 2,8 ¢/kWh. Imaginons le nombre de TWh potentiellement économisés si le gouvernement acceptait de forcer Hydro-Québec à faire des programmes d'efficacité énergétique jusqu'à un coût de 6,0 ¢/kWh. Le nombre énorme de TWh potentiellement économisés par année reste à être déterminé.

Le gouvernement du Québec aurait avantage à doubler le programme d'efficacité énergétique qu'il vient d'annoncer. Un Québec au travail et plus écologique serait possible et est désiré par la population du Québec comme en fait foi un récent sondage démontrant que 55% des Québécois et Québécoises favorisent les programmes d'efficacité énergétique pour répondre à la demande d'énergie.

Pour des raisons de solidarité, il faut en priorité développer des programmes pour les ménages à faible revenus car ils paient souvent plus que leur part pour le peu de confort qu'ils obtiennent en hiver de leurs kWh inefficacement utilisés dans leurs logements mal isolés.

5^e recommandation : Développer sur un horizon de 20 ans toutes les mesures d'efficacité énergétique offrant un coût de revient de moins de 6,0 ¢/kWh.

6^e recommandation : S'assurer que toutes les tranches de la population, incluant les locataires et ménages à revenus modestes, puissent bénéficier des programmes d'efficacité énergétique.

1.4 Éolien

Le gisement d'énergie le plus important au Québec

Portrait global^{ix}

Rapidité de mise en service : 1 à 3 ans

Coût : ~7 ¢/kWh

Emplois : 6 200 par milliard de dollars investi \$

Distribution : presque toutes les régions

Gaz à effet de serre : aucun

Polluants atmosphériques : aucun

Territoire occupé : ~5% de 72 km² /TWh

Autres impacts : visuels

Un récent sondage effectué par Léger Marketing mentionnait que les trois quarts des Québécois (76%) favorisent de combler les besoins énergétiques du Québec par la production d'électricité à partir de l'éolien^x.

Il s'agit de la filière verte pour produire de nouveaux TWh au Québec. Alors qu'Hydro-Québec s'évertue à démontrer que les barrages créent sensiblement moins de gaz à effet de serre en région boréale que les centrales thermiques, il existe cette filière, l'éolienne, qui n'en produit pas du tout.

Cette filière devrait donc être mise à l'avant-plan pour répondre aux besoins futurs des Québécois, c'est-à-dire pour les besoins énergétiques qui n'auront pu être comblés avec les programmes d'efficacité énergétique.

7^e recommandation : Développer la filière éolienne produite au Québec pour les besoins futurs des Québécois.

2. Gérer équitablement la demande d'énergie par le coût de l'énergie.

Il importe de distinguer l'efficacité énergétique mentionnée dans la section précédente et les mesures d'économie d'énergie. Alors que l'efficacité énergétique réfère à des technologies pour économiser l'énergie sans que l'utilisateur n'ait à changer ses habitudes, l'économie d'énergie réfère plutôt à des changements au sein des habitudes des utilisateurs.

2.1 Tarifs de l'électricité pour les industries

Les industries doivent faire leur part pour minimiser leurs consommations d'énergie. Les coûts de l'électricité sont considérés par le gouvernement comme étant très bas au Québec. En conséquence, les futures usines ne devraient pas obtenir de tarifs préférentiels pour l'électricité qu'elles consomment. Elles devraient plutôt recevoir toute l'information requise pour devenir des chefs de file en efficacité énergétique dans leur domaine, comme l'a fait l'entreprise Mountain Equipment Co-op à son magasin de Montréal en construisant un bâtiment qui lui a fait économiser 66% des coûts de chauffage comparativement aux bâtiments de même dimension et vocation.

De plus, les entreprises et industries bénéficiant actuellement de tarifs préférentiels devraient être informées de l'abolition progressive de ces tarifs à la fin des contrats encore valides. Cette période d'adaptation leur permettrait de développer leur efficacité énergétique afin que l'abandon du tarif préférentiel les affecte le moins sévèrement possible.

8^e recommandation : Abolir les tarifs préférentiels offerts aux nouvelles industries et progressivement abolir les tarifs préférentiels dont bénéficient actuellement certaines entreprises

2.2 Augmentation du coût de la consommation d'énergie superflue.

Un des moyens de soulager la demande annuelle d'énergie qui dépasse l'énergie patrimoniale en 2004 est de réduire la consommation superflue, par exemple, celle liée à des produits de luxe.

Comme beaucoup de gens le savent, les personnes à faible revenu sont souvent mal logées, leur logements mal isolés et mal scellés. Elles paient cher leur chauffage l'hiver, souvent aussi cher que les propriétaires d'énormes maisons. Évidemment, on ne pourrait augmenter le coût de la tranche d'énergie dépassant 30 kilowattheures par jour sans mettre en péril la situation financière déjà précaire de nombreuses familles à faible revenu.

Toutefois, il est possible d'augmenter de façon majeure le tarif en été pour la tranche de consommation dépassant 30 KWh par jour. Ce serait une façon de diminuer la consommation d'énergie superflue sans nuire aux ménages à faible revenu. En effet ceux-ci consomment peu en été comparativement à l'hiver, même s'ils sont mal logés, car ils ont rarement à leur disposition des appareils de luxe très énergivores (filtres et chauffage de piscines, climatiseurs, ordinateurs, thermopompes, etc).

Parallèlement les utilisateurs d'appareils de luxe à consommation élevée paieraient beaucoup plus cher leur consommation excessive en été, ce qui pourrait grandement les inciter à la réduire.

Les hausses et baisses annuelles pourraient être effectuées au même moment que le changement d'heure. Ainsi, tous les Québécois seraient au courant des fluctuations du tarif de l'électricité.

9^e recommandation : créer une augmentation majeure du tarif en été pour la tranche de consommation résidentielle dépassant 30 KWh par jour (fin avril à fin octobre) et créer un système équivalent pour les entreprises.

RÉFÉRENCES

-
- ⁱ Société d'énergie de la Baie-James, *Le complexe hydroélectrique de La Grande Rivière: Réalisation de la première phase*, 1987, 496 pages.
- ⁱⁱ Équiterre, *Vers de nouveaux choix énergétiques, un vent de changement*, 14 pages; disponible à www.equiterre.org.
- ⁱⁱⁱ Francoeur, Louis-Gilles, *Coût de l'énergie éolienne - Hydro-Québec a gonflé ses coûts, affirment les écologistes*, *Le Devoir*, 19 juin 2004.
- ^{iv} Équiterre, *Vers de nouveaux choix énergétiques, un vent de changement*, 14 pages; disponible à www.equiterre.org.
- ^v Hydro-Québec, *Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement du projet de centrale de l'Eastmain-1-A et dérivation Rupert*, communiqué de presse, 1 page, 20 décembre 2004.
- ^{vi} Portail internet du Témiscamingue, 28 décembre 2004, site web : http://www.temiscamingue.net/decouvrir/historique/traite_fourrure.html.
- ^{vii} Francoeur, Louis-Gilles, *Hydro-Québec devrait intégrer l'éolien à ses barrages*, *Le Devoir*, 21 octobre 2004.
- ^{viii} Équiterre, *Vers de nouveaux choix énergétiques, un vent de changement*, 14 pages; disponible à www.equiterre.org.
- ^{ix} *Ibidem*.
- ^x *Étude quantitative portant sur les perceptions des Québécois envers les approches à privilégier pour combler les besoins énergétiques*, Sondage Léger Marketing pour Équiterre et Greenpeace, 12 novembre 2004, 12 pages